



COOPÉRATION

Approfondir les relations de partenariat entre le Congo et le Brésil

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et son homologue brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, en marge du sommet pour un nouveau pacte financier mondial de Paris, ont échangé sur la nécessité d'approfondir et de dynamiser la coopération entre les deux pays dans divers domaines.

Page 16



Luiz Inácio Lula da Silva et Denis Sassou N'Guesso, Paris, 23 juin 2023/Roland Mbongo

FOOTBALL

Hugues Ngouélondélé parle des contreperformances des Diables rouges



Justifiant les contreperformances de l'équipe nationale de football lors de son interpellation par l'Assemblée nationale, le ministre en charge des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a expliqué aux députés la complexité des relations qu'il entretient avec la Fédération congolaise de football.

Quant au contrat du sélectionneur national, Paul Put, qui a pris fin le 16 juin dernier, le ministre a annoncé la signature d'un avenant lui permettant de poursuivre sa mission jusqu'à la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue en septembre.

Page 13

SALON DES MÉTIERS DU BOIS

La troisième édition prévue en août

L'édition 2023 du Salon des métiers du bois (Sameb) connaîtra une innovation à travers sa co-organisation par le ministère en charge des Petites et moyennes entreprises (PME) et celui de l'Économie forestière. Les deux ministères ont signé, le 23 juin, à Brazzaville, les termes de référence du prochain Sameb.

« Il s'agit de faire prendre conscience de la nécessité et du soutien que nous devons tous apporter au secteur artisanal de notre pays. Le dévouement total à la cause des artisans », a déclaré la ministre des PME, Jacqueline Lydia Mikolo.

Page 8



Le dévoilement de la nouvelle plaque du Sameb/Adiac

ECOLE DE GÉNIE TRAVAUX

Seize officiers formés dans les BTP

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a patronné, le 23 juin à l'École de génie travaux de l'Académie militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville, la cérémonie de fin de formation de seize officiers subalternes venant de onze pays d'Afrique.

La formation a porté sur l'acquisition des compétences dans les techniques des travaux de construction dans le domaine des Bâtiments et travaux publics (BTP).

Page 5

EDITORIAL

Le foot à la peine

Page 2

ÉDITORIAL

Foot à la peine

Les Diables rouges du Congo ne sont guère dans une bonne posture pour la qualification à la Coupe d'Afrique des nations cette année en Côte d'Ivoire. Un parcours en dents de scie, pour ne pas dire chaotique, les retient à la troisième place de leur groupe composé, entre autres, du Mali, du Soudan du Sud et de la Gambie.

En septembre prochain, les Congolais livreront à quitte ou double l'ultime rencontre pour tenter d'arracher le ticket continental. Il faudra pour y parvenir concentrer tous les efforts dans la composition du Onze national, et mettre en confiance les acteurs susceptibles de prendre les devants face aux Gambiens.

La succession des défaites des sélections congolaises de football dans différentes catégories peut avoir des origines lointaines. Il y a bien longtemps, en effet, que les bonnes nouvelles sont venues de ce côté-là. Mais alors que l'on digère encore très mal la lourde défaite à domicile de deux buts à zéro devant les Aigles du Mali, voilà que resurgit l'affaire Migné.

Sélectionneur des Diables rouges entre 2017 et 2019, à la suite de la rupture du contrat une année plutôt pour absence de résultats par le Congo, Sébastien Migné réclame à ses ex-employés d'importantes sommes d'argent suivant les accords liant les deux parties. La facture globale, en même temps qu'elle pèserait lourd, coûte au pays « débiteur » d'être exclu des préliminaires de la Coupe du monde 2026.

Cette double peine est de nature à saper les efforts entrepris pour aider le football congolais à reconquérir la place qui fut la sienne sur l'échiquier continental. N'oublions pas que les noms des champions d'Afrique 1972 résonnent encore dans la conscience collective comme un motif de fierté. La meilleure façon de leur rendre l'hommage qu'ils méritent est de ne pas laisser la vague du désespoir gagner les esprits des amoureux du ballon rond.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Dominique Basseyla rappelle l'importance du dialogue

Rendant compte de la dernière réunion du comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 20215, à la faveur d'un point de presse le 23 juin, à Brazzaville, le ministre délégué, commissaire général dudit comité, Dominique Basseyla, a indiqué que sa structure a procédé, au cours de ces assises, à l'évaluation de la pratique de la recommandation n° 1 relative à l'institutionnalisation des valeurs du dialogue et du partage.

Dominique Basseyla a fait savoir que dans le contexte politique actuel, le dialogue et le partage sont importants pour garantir d'autres valeurs telles que le vivre-ensemble, l'égalité, la fraternité et la solidarité. Il a précisé que le Congo, en instituant le Conseil national du dialogue, a bien voulu épargner les acteurs politiques et autres forces vives des formes d'échange « attrape-tout » où sont ressassés tous les problèmes connus comme cela a été le cas à la Conférence nationale souveraine en 1991.

Par contre, a-t-il renchéri, le dialogue politique est nécessaire pour le consensus. Celui-ci, a-t-il ajouté, peut se prononcer sur le toilettage de la loi électorale et de la loi sur les partis politiques, la recherche d'équité dans la représentation du peuple au niveau de l'exécutif comme de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

En outre, Dominique Basseyla a noté que le partage est un vecteur de solidarité. « Il faut dire que l'on est solidaire pour désigner l'esprit de partage, porteur de justice et d'éthique politique. En démocratie, toutes les forces vives de la nation assument ensemble la



Dominique Basseyla

responsabilité et participent en solidarité non seulement à la vie politique, mais également à la construction d'une communauté d'avenir », a-t-il expliqué.

Le ministre délégué et commissaire général du comité ad hoc a également relevé dans son exposé la valeur de la paix comme facteur déterminant de la stabilité sociale. « Dans un effort continu pour rapprocher les

visions entre les citoyens, réduire les désaccords et assurer la paix sociale, il faut établir une culture de dialogue pour promouvoir la paix. Chaque Congolaise, chaque Congolais a le devoir de contribuer à la paix et de gagner sa vie indépendamment de son appartenance religieuse, son éthique ou de tout autre aspect de son identité », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Sociétés : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

DOSSIER FIGA

Les procédures d'enquêtes toujours en cours

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a évoqué le dossier Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, dans le bilan à mi-parcours du programme d'action du gouvernement (PAG). Il a déclaré que les procédures parlementaire, administrative et judiciaire engagées sont en cours.

Le dossier Figa qui a alimenté des débats sur les réseaux sociaux et d'autres milieux est loin d'être rangé dans les tiroirs. Interpellé par les journalistes à l'occasion des deux ans de la présentation du PAG sur le silence observé par le gouvernement depuis la suspension de l'ancien directeur général, Armel Fridelin Mbouloukoué, et les accusations portées contre la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Lydia Jacqueline Mikolo, Anatole Collinet Makosso a voulu calmer le jeu. « On est tous choqué d'apprendre tout ce qui est dit sur nous, que ce soit vrai ou faux. Est-ce que c'était vrai pour le Figa ? Mais, nous le saurons lorsque toute l'action qui a été engagée de contrôle politique, judiciaire, administratif, sera conduite



à son terme. Il a été engagé une procédure parlementaire, administrative et judiciaire », a déclaré le chef du gouvernement, précisant que les responsabilités des uns et des autres seront établies à l'issue de la procédure. Selon lui, le gouvernement travaille actuellement sur

ce dossier comme sur bien d'autres sans faire du bruit. La loi est dure mais, a-t-il insisté, il faut l'appliquer. « Il faut éviter de contourner la loi pour espérer régler vite un problème, vous pouvez vous tromper. Les procédures d'enquête, d'instruction sont silencieuses. Elles sont enca-

drées par le secret dans l'instruction, donc c'est tout à fait normal que les Congolais puissent estimer ou penser que le gouvernement est silencieux. Ce n'est pas le gouvernement qui est silencieux, mais c'est la procédure qui est silencieuse », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Magistrat de formation, le Premier ministre pense qu'il a l'obligation de veiller à ce que les procédures soient engagées conformément à la loi. Car, on ne peut pas livrer un humain à la vindicte populaire sans s'être assuré de ce que la procédure a été conduite à son terme.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Washington-Beijing: vers l'apaisement?

Elles sont édifiantes les confessions réciproques ressorties des entretiens que le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a eus, le 19 juin à Beijing, avec son homologue Qin Gang, et le président chinois, Xi Jinping : « L'Amérique ne cherche pas une nouvelle guerre froide, elle ne cherche pas à changer le système de la Chine, la revitalisation de ses alliances n'est pas anti-Chine, elle ne soutient pas « l'indépendance de Taïwan » et n'a pas l'intention d'entrer en conflit avec la Chine ».

Ce propos du plus haut diplomate américain en visite dans l'Empire du milieu a succédé à celui de son principal hôte, que l'on entend développer à propos des deux puissances du moment : « Nos deux grands pays peuvent surmonter les difficultés et trouver une bonne voie de s'entendre marquée par le respect mutuel, la coexistence pacifique et la coopération gagnant-gagnant ».

Alors qu'entre les Etats-Unis et la Chine, les derniers mois ont été marqués par de nombreux incidents diplomatiques, et même tactico-stratégiques (visites controversées des officiels américains à Taïwan, affaire des ballons chinois détruits en vol sur le sol américain, des navires de guerre en passe de faire parler la poudre...), la visite d'Antony Blinken dans la capitale chinoise marque peut-être le début d'un rétropédalage consensuel propice à stabiliser l'environnement politique international.

Ce qu'il y a lieu de louer dans la pratique des « grands » est leur capacité à se remettre en question. Toutes les fois qu'ils engagent un bras de fer, ils en mesurent les conséquences à terme et finissent par en tirer les enseignements qui s'imposent. On a parlé, entre temps, de « guerre commerciale », mais les Etats-Unis et la Chine ont ensuite poussé le bouchon un peu plus loin faisant craindre un embrasement en Asie du Sud-Est. Ils se rendent aujourd'hui compte

que leurs peuples respectifs, à l'épanouissement desquels ils disent œuvrer, n'y trouveront pas leur compte.

Les deux mastodontes, Beijing et Washington, forts d'un cercle d'alliés plus ou moins inconditionnels, exposent les plus modestes à de graves conséquences dans leurs querelles de leadership. Néanmoins, quand le président chinois déclare à cette même occasion que « la planète Terre est suffisamment grande pour le développement respectif et la prospérité partagée de la Chine et des Etats-Unis », il sous-entend que les autres pays pourraient profiter du climat de quiétude apporté par les deux grandes puissances pour avancer sur le chemin de la prospérité.

Il reste que les belles intentions énoncées s'expriment sur le terrain pratique. Antony Blinken est convaincu de la nécessité que son pays et la Chine devraient « maintenir et poursuivre des échanges de

haut niveau ». Dans cette optique, son homologue de la République populaire de Chine, Qin Gang, est attendu au pays de l'Oncle SAM. On sait, par ailleurs, que le dossier russo-ukrainien occupe aussi les agendas des puissances internationales.

Les positions des Etats-Unis et de la Chine là-dessus étant connues - un soutien total des Américains à Kiev ; une approche diplomatique forte des Chinois en faveur de Moscou -, il est possible, étant donné que l'enlisement de ce conflit est préjudiciable aux affaires du monde, que des deux puissances viennent une initiative susceptible de mettre fin aux hostilités. On ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, c'est indéniable, mais Washington et Beijing ont des atouts pour peser dans ce dossier.

A condition que leurs fortes inimitiés deviennent le fer de lance d'une coexistence pacifique mondiale inébranlable.

Gankama N'Siah

PDCE

Plus de 12000 jeunes vulnérables insérés sur le marché du travail

Après neuf ans d'activités, le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a favorisé l'insertion socio-professionnelle de 12 726 jeunes des quartiers défavorisés de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le gouvernement congolais a exprimé sa volonté, le 23 juin, de renouveler le mandat de ce projet censé s'achever officiellement dans une semaine.

Lancé en septembre 2013, le PDCE est financé par la Banque mondiale à hauteur de 25 millions de dollars, environ 16 milliards FCFA, et d'une contrepartie de l'État congolais de 5 millions de dollars, soit 3 milliards FCFA. Ce projet conjoint a permis le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines et périurbaines.

La performance du projet est remarquable auprès des jeunes cibles, a souligné son coordonnateur, Auxence Léonard Okombi. Outre les 12 726 jeunes bénéficiaires directs dont 48% de femmes, le projet a aussi financé 783 plans d'affaires des jeunes formés pour un coût global de plus d'un milliard FCFA. Pour cela, des jeunes âgés de 16 à 30 ans ont été formés dans les ateliers ainsi que les centres de formation et d'autres de 18 à 39 ans ont été initiés à l'entrepreneuriat, dans les

secteurs de la menuiserie, du numérique, de la couture et de l'agro-business.

Pour le spécialiste principal en éducation auprès de la Banque mondiale, Vincent de Paul Mboutchouang, le succès du projet est lié à la qualité du partenariat Congo/Banque mondiale orienté vers une approche multisectorielle. Les changements « positifs » impulsés par le projet, à travers l'augmentation des prestataires de formation année après année, a-t-il ajouté, ont également contribué au succès de ce programme destiné aux jeunes défavorisés de Brazzaville et de Pointe-Noire.

L'objectif de l'atelier regroupant à Brazzaville les parties prenantes (les pouvoirs publics, la Banque mondiale, l'unité de coordination du projet, les prestataires de formation, les bénéficiaires) était de présenter les résultats du projet et de leur permettre d'échanger sur sa vi-



La photo de famille des officiels/Adiac

sion du futur.

« L'unité de coordination du projet suggère d'élaborer un programme plus robuste qui couvrira toute l'étendue du territoire national, à défaut d'un PDCE 2, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque département; d'accélérer le processus d'adoption et de publication des textes relatifs au cadre national de certification profession-

nelle et opérationnaliser rapidement cet outil innovant dans le pays; mettre en place un dispositif de suivi post-formation des bénéficiaires du projet pour mesurer les impacts du projet ; d'étendre la formation qualifiante aux jeunes diplômés sans emplois », a déclaré Auxence Léonard Okombi.

La proposition d'élaborer un PDCE 2 a été approuvée par

le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Le PDCE constitue, selon la tutelle, une des réponses du gouvernement congolais au problème d'emploi des jeunes. « Si le projet a permis d'améliorer la situation socio-professionnelle de certains jeunes, les besoins en formation restent encore croissants », a-t-il estimé.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres National N° 024FIPDAC-2023

ACQUISITION DES REPRODUCTEURS, ALIMENTS DE BÉTAIL ET PRODUITS VÉTÉRINAIRES POUR LES PRODUCTEURS DU CENTRE AGROPASTORAL DE TANDOU BINZENZE, DANS LE DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

1 La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) qui clôture le 31 décembre 2023. Une partie des fonds du projet est réservée à l'acquisition des reproducteurs, aliments de bétail et produits vétérinaires pour les producteurs du centre agropastoral de Tandou Binzenzé.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre, sous pli fermé anonyme, avec la mention : acquisition des reproducteurs, aliments de bétail et produits vétérinaires pour les producteurs du centre agropastoral de Tandou Binzenzé.

3. Les fournisseurs intéressés peuvent acquérir le dossier d'appel d'offres ou obtenir tout complément d'information auprès de l'UNCP à l'adresse indiquée ci-après du lundi au vendredi entre 9 heures et 16 heures.

4. Les candidats intéressés peuvent acheter le dossier d'appel d'offres rédigé en français à

l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA. Cette somme est payable à la comptabilité, contre un reçu.

5. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après, au plus tard, le mercredi 12 juillet 2023, à 12 Heures (heure de Brazzaville). Les soumissions doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de soumission de l'offre (voir modèle dans le DAO) et d'une clé USB contenant l'offre signée en format PDF.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le mercredi 12 juillet 2023, à 13 heures, à l'adresse indiquée ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 1 E-mail: pdacmaep@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 Juin 2023

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

PROTECTION DES FORÊTS

La société civile s'informe du règlement sur la déforestation de l'UE

Les organisations de la société civile (OSC) congolaise ont été sensibilisées, le 23 juin à Brazzaville, sur le partenariat forestier et le règlement sur la déforestation de l'Union européenne (UE) ainsi que sur les processus émergents et leurs impacts sur l'accord de partenariat volontaire (APV) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Flegt).

Le règlement sur la déforestation a été signé à la conférence des parties (COP 27) sur le partenariat forestier entre l'UE et le Congo. Les délégués des OSC entendent donc se l'approprier pour écarter du marché communautaire le bois et les produits dérivés issus d'une récolte illégale.

Il est reconnu à travers le monde que l'UE contribue à 16% de la déforestation. Ainsi, la Commission européenne a présenté, le 17 novembre 2021, un projet de règlement sur le bois de l'UE (RBUE) pour s'assurer que les produits importés dans l'UE et exportés depuis l'UE n'ont pas engendré de déforestation ou de dégradation des forêts.

Ce règlement interdira ainsi la mise sur le marché ou l'exportation depuis le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts, après le 31 décembre 2020. Au cours de l'atelier, l'expert de l'UE a expliqué : « *Le champ d'application du*



Des délégués de la société civile/Adiac

texte couvre sept commodités : café, cacao, caoutchouc, huile de palme, soja, bœuf et bois, ainsi que leurs produits dérivés comme le cuir, le charbon de bois, le papier imprimé ».

De même, la traçabilité et la transparence sont au cœur du dispositif proposé afin de faire de la durabilité des chaînes d'approvisionnement une nouvelle norme. Les entreprises concernées par le règlement, notamment les

opérateurs et commerçants, auront l'obligation d'avoir une attention soutenue en amont de l'exportation ou de la mise sur le marché de leurs produits afin de donner des informations suffisantes pour garantir que le produit comporte un risque nul ou négligeable de déforestation. Les OSC congolaises reconnaissent que la déforestation, dont l'homme est la cause, contribue au réchauffement climatique car les arbres ont

la capacité d'absorber les gaz à effet de serre et à stocker le gaz carbonique de l'atmosphère.

A la faveur de la sensibilisation au partenariat forestier et au règlement sur la déforestation de l'UE, plusieurs organisations engagées dans des questions de gouvernance forestière font part de leurs inquiétudes face au prix de la tonne de carbone fixé à cinq dollars américains entre le Congo et la Banque

mondiale, dans le cadre du programme de réduction des émissions.

« *Si la population gagne moins par rapport à ses activités traditionnelles, la situation de la dégradation des forêts ne sera pas inversée. Cet avantage comparatif n'est pas en faveur de la séquestration du carbone* », a expliqué un délégué de la société civile qui a requis l'anonymat.

Les différents délégués de la société civile congolaise estiment que le montant proposé par la Banque mondiale est largement insuffisant et peu incitatif pour inverser la tendance de la déforestation au Congo. En outre, à ce jour, plusieurs autres préoccupations de la société civile sur l'effectivité des mécanismes de partage des bénéfices et de gestion des plaintes ainsi que des autres sauvegardes sociales et environnementales au profit des communautés locales et de la population autochtone restent sans réponse.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

Brazzaville se dote d'une stratégie de reboisement

La stratégie pour la foresterie urbaine de Brazzaville a été validée, le 23 juin, par les services municipaux et World resources institute (WRI). Elle vise à renforcer le planting d'arbres dans toute la ville, afin de combattre les effets du changement climatique.

Le plan de reboisement de la ville capitale a été approuvé en présence du député-maire, Dieudonné Bantsimba. Il s'agit d'une opération de planting d'arbres que la mairie va mener de concert avec les services de WRI. L'opération consistera à organiser une vaste campagne de planting d'arbres à travers les artères et les espaces verts de la ville, dans le but d'augmenter de 25% son couvert végétal d'ici à 2030.

La stratégie validée s'articule autour de cinq axes prioritaires, eux-mêmes comprenant chacun des objectifs stratégiques. Il s'agira, entre autres, d'accroître la canopée à travers la ville-capitale en plantant un arbre à chaque endroit; d'assurer la diversification des essences à travers les artères; de protéger les essences existantes ainsi que tous les autres écosystèmes forestiers urbains.

Dans cette stratégie, un plan



Une avenue non reboisée à Talangai, le 6^e arrondissement/Adiac

de mise en œuvre est arrêté. Il identifie, quartier par quartier, les artères et espaces publics sur les lesquels seront plantés des arbres, mais aussi des essences adaptées à chaque zone.

Pour le député-maire de Braz-

zaville, le projet vient à point nommé résoudre un réel problème auquel l'agglomération est confrontée depuis bien des années. « *Les études montrent que Brazzaville a perdu, en 70 ans, 85% de ses forêts à cause*

de l'urbanisation. Si des mesures adéquates ne sont pas prises, notre ville capitale va perdre son label de Brazza la verte. En effet, sur les cinq massifs forestiers que disposait Brazzaville dans les années

1940, il n'en reste plus que celui de la patte d'oie qui voit sa superficie se rétrécir chaque jour qui passe, à cause de la pression urbaine », a déploré Dieudonné Bantsimba.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Un robot conversationnel virtuel à l'étude

Les associations Marcher courir pour la cause, Diabaction et la Fondation Giovanni et Mamie ont signé, le 22 juin, à Brazzaville, une convention tripartite dans laquelle elles décident d'unir leurs forces pour la même cause : la lutte contre le diabète, ce tueur silencieux.

L'appui de la Fondation Giovanni et Mamie va avoir un impact et un rôle important sur les missions fixées. Les trois structures vont travailler ensemble pour la création d'un robot conversationnel virtuel, l'avènement du numérique ayant bouleversé la prise en charge des patients. La création d'une application qui doit offrir en permanence à la population des conseils pratiques sur le diabète est l'un des défis à relever.

« Le diabète est une pathologie qui nous touche tous de près comme de loin. L'information est la première chose à faire si l'on veut lutter contre cette maladie. Dans le volet information et sensibilisation, la fondation ayant la capacité sur l'intelligence artificielle va accompagner ces associations avec la création d'un robot conversationnel virtuel qui va informer, édifier et qui va apprendre à la population tout ce qu'il faudra savoir sur le dia-



Les responsables des trois associations paraphant l'accord

bète. Comment se comporter, s'alimenter et orienter les patients vers les centres de santé les plus proches lorsqu'ils en ont le besoin », a commenté la présidente de la Fondation Giovanni et Mamie.

Grâce à cette convention tripartite, MCPLC estime avoir réussi à trouver une dernière brique qu'il fallait pour entrer dans sa mission. Son premier objectif était l'information et la

sensibilisation en utilisant le sport comme outil important pour faire passer le message. Avec l'appui de Diabaction, des campagnes de dépistage ont été organisées. « Lorsqu'on est dépisté positif, les questions d'alimentation, de prise en charge, se posent. C'est là qu'intervient la fondation. Nous considérons que l'intelligence artificielle doit nous permettre de pouvoir accompagner la popula-

tion en permanence 24 h/24, parce qu'avec le digital on peut beaucoup faire. La fondation crée un pont de plus entre Diabaction et MCPLC. C'est le premier pas de votre voyage », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi.

Il est mondialement reconnu que pour mieux contrôler le diabète, il faut le connaître. L'éducation et la sensibilisation restent des piliers essentiels dans la

prévention et le traitement. « Aujourd'hui, nous marquons un pas dans la réalisation de cet outil qui permettra à la population de bénéficier des conseils sur la prévention, le contrôle du diabète à tout moment et en tout lieu. Nous avons l'espoir que d'autres organisations vont nous rejoindre pour la réalisation effective de ce rêve qui permettrait de renverser l'incidence croissante du diabète et de ses complications », a indiqué Franc Mpassi, secrétaire général de Diabaction.

« C'est le début d'une longue marche et nous sommes très contents de participer à ce combat pour le bien-être de la population de notre pays. Nous espérons que nous pourrions accomplir des grandes choses avec MPLC et Diabaction », a ajouté Mandingha Kosso Moanda née Etokabeka, la présidente de la Fondation Giovanni et Mamie.

James Golden Eloué

VIE ASSOCIATIVE

L'Association congolaise des hémophiles vise son expansion

Lors de l'assemblée générale inclusive de l'Association congolaise des hémophiles (ACH), le 24 juin, à Brazzaville, ses membres ont échangé sur son avenir, évoquant les missions et les perspectives, notamment la mobilisation des nouveaux membres.

Organisées sur le thème « Mobilisons-nous en vue de l'ancrage national de l'ACH pour intensifier la sensibilisation à l'hémophilie et son dépistage », les retrouvailles ont permis aux participants de discuter sur les enjeux de la sensibilisation et les défis pour un dépistage et une prise en charge médicale adéquate de toutes les personnes affectées par les maladies hémorragiques rares. Cette première session de l'assemblée générale inclusive qui s'est tenue après la mise en place de l'antenne départementale s'inscrit bien dans le plan d'action annuel 2023, extrait du plan quadriennal 2023-2026. Les participants ont, lors de cette assemblée, évoqué les points sur l'organisation administra-

tive de leur association. Ils ont, en quelque sorte, passé en revue les sept ans de parcours de leur association à travers ses forces et faiblesses.

A en croire le président de l'ACH, Jean Paul Léopard Ngoukoulou, leur volonté est d'inclure dans le processus décisionnel tous les membres et de les impliquer dans la vie associative. « Nous avons été ravis du grand nombre de participants, de la pertinence de leurs contributions, preuve de leur engagement d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'association », a-t-il indiqué.

Pour que cette volonté ne soit pas vaine, il appelle les membres de l'ACH à transcender l'enthousiasme des



Des membres de l'ACH/Adiac

réunions ainsi que le simple désir de positionnement, pour faire preuve d'abnégation et de disponibilité qu'exige le bénévolat dans la vie associative.

Les membres de l'ACH ont également révisé, modifié et enrichi leurs statuts et le règlement intérieur. Cela atteste leur conformité avec la Fédération mondiale de l'hé-

mophilie. Notons que ces retrouvailles se sont déroulées au Centre national de référence de la drépanocytose,

Rude Ngoma

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

La formation des cinquième et quatorzième promotions des officiers subalternes s'achève

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a patronné, le 23 juin à Brazzaville, la cérémonie de clôture de la cinquième promotion ainsi que de la quatorzième du cours de perfectionnement et du cours d'application des officiers subalternes génie travaux de l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

Seize officiers subalternes au total venant de onze pays ont été formés pour le compte de la cinquième promotion et vingt-et-un en provenance de treize pays pour la quatorzième. Le directeur des études et de la formation de l'École de génie travaux (EGT) de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le lieutenant-colonel Jean Marc Miognanguï, après publication des résultats, a déclaré que les prestations scolaires ont été bonnes. Les officiers de la cinquième promotion ont suivi le cours de perfectionnement génie travaux qui a duré vingt-quatre semaines. Il a permis d'assurer d'emblée le commandement d'une compagnie de travaux. Les enseignements se sont appuyés sur l'acquisition des connaissances dans le commandement et la gestion administrative de l'unité élémentaire, les techniques des travaux de construction dans les BTP, la conduite et l'exécution des chantiers. Les moyennes d'admission ont oscillé entre 12,39/20 et 15,63, soit une moyenne générale de la promotion de 14,37/20. S'agissant des officiers de la quatorzième promotion du cours



La photo de famille au terme de la cérémonie/Adiac

d'application génie travaux, la formation visait à faire acquérir aux candidats des aptitudes et compétences nécessaires au commandement d'une section travaux, dans le cadre de leur futur emploi. Ils ont également appris les notions essentielles capables d'assurer les deux fonctions suivantes : garantir la sauvegarde des troupes en opérations en tout temps, participer à la construction ou la réhabilitation des infrastructures horizontales et verticales dans le cadre d'un plan de dévelop-

pement économique et social. Ici, la moyenne d'admission la plus élevée est de 15,00/20. Clôture de la cérémonie, le directeur général de l'EGT, le colonel Armand Pascal Mboumba, s'est félicité du travail accompli. « C'est ici le lieu pour moi d'exprimer mon entière satisfaction à tout le personnel officier, sous-officier, militaire du rang et civil de l'EGT qui, quelles que soient les circonstances et intempéries, ont donné le meilleur d'eux-mêmes soit dans le domaine

de la formation, soit dans celui du soutien », a-t-il indiqué. A noter que la cérémonie s'est achevée par la visite des différents ateliers. A côté du ministre de la Défense, l'on a noté la présence de deux de ses collègues, notamment les ministres Edith Delphine Emmanuel et Hugues Ngouélondélé, en charge respectivement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et de la Jeunesse et des Sports, de la Formation qualifiante et de

l'Emploi. « La formation s'est bien passée dans l'ensemble. On a eu à passer ici neuf mois de stage, bravant beaucoup d'épreuves... Concernant le majorat, je peux dire que c'est quelque chose qui est arrivée, cela pouvait être chacun d'entre nous ayant suivi la formation ; tout le monde mérite ce rang après avoir bien travaillé », a déclaré le major de la quatorzième promotion du cours d'application, le lieutenant Aliou Faye.

Guillaume Ondze

EDUCATION

Lancement de l'initiative «Tous ensemble, sauvons l'école»

En vue d'apporter sa pierre à l'amélioration du système éducatif, la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous et développement, dirigée par Patrice Tsoumou, a lancé l'initiative «Tous ensemble, sauvons l'école».

La phase expérimentale de l'initiative «Tous ensemble, sauvons l'école» se fera dans six districts : Lekana, Djambala et Gamboma, dans le département des Plateaux ; Sibiti dans la Lékoumou ; Mouyondzi dans la Bouenza et Etoumbi dans la Cuvette-Ouest.

« Notre vœu est de voir la question de l'éducation de qualité être inscrite au registre des urgences dans chaque district », a fait savoir Patrice Tsoumou, président de la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous et développement, lors d'une conférence de presse tenue à Brazzaville. Pour la réalisation de cette initiative, la Dynamique a établi des contacts avec des leaders d'opinion des districts. « S'ils consentent à nous rece-



Patrice Tsoumou annonçant l'initiative «Tous ensemble, sauvons l'école»

«...Notre vision : sensibiliser par le biais des rencontres citoyennes chaque ressortissant au devoir de contribution pérenne à l'effort de restauration du système éducatif de son district»

voir, nous leur exposerons notre vision : sensibiliser par le biais des rencontres citoyennes chaque ressortissant au devoir de contribution pérenne à l'effort de restauration du système éducatif de son district », a expliqué Patrice Tsoumou.

« Tout le monde ne fait que se complaire à lapider le gouvernement, accusé à tort ou à raison de rien faire de bon. Mais personne ne se demande quelle est la partition qu'il aurait dû jouer à ce sujet au nom du devoir citoyen », a fait constater le président de la Dynamique. Cette Dynamique, a-t-il poursuivi, est prête pour gagner le challenge de l'éducation de qualité pour tous pour l'avenir des enfants et le développement du pays.

Rominique Makaya

SALON DES MÉTIERS DU BOIS

La troisième édition prévue en août prochain

L'édition 2023 du Salon des métiers du bois (Sameb) connaîtra une évolution, avec sa co-organisation par le ministère des Petites et Moyennes entreprises (PME) et celui de l'Économie forestière.

Les termes de référence du prochain Sameb en vue de la collaboration interministérielle ont été signés, le 23 juin, à Brazzaville, par la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et sa collègue chargée de l'Économie forestière, Rosalie Matondo. Attendu dans la deuxième quinzaine du mois d'août, le prochain Sameb sera la première manifestation du genre après le décret de février le consacrant officiellement.

Cet événement sera l'occasion d'admirer le génie créateur des artisans locaux et les sous-métiers du bois ainsi que de promouvoir un secteur encore peu valorisé. Le prochain Sameb est d'une importance capitale, a signifié la ministre des PME et de l'Artisanat, car il interpelle sur les défis actuels liés à la diversification économique. « Il s'agit



Le dévoilement de la nouvelle plaque du Sameb/Adiac

de faire prendre conscience de la nécessité et du soutien que nous devons tous appor-

ter au secteur artisanal de notre pays. Le dévouement total à la cause des métiers a

toujours été porté par les artisans », a-t-elle ajouté.

Le gouvernement compte at-

de tracer les sillons pour revaloriser les œuvres des artisans. Pour la ministre Rosalie Matondo, impliquer les services forestiers apporte de la valeur ajoutée au Sameb. « Nous voulons donc saisir l'opportunité du Sameb pour sensibiliser les artisans aux dispositions relatives à l'interdiction d'exportation des bois en grumes et de partage de la production des grumes (...) qui visent à leur garantir un approvisionnement régulier en produits de qualité », a-t-elle lancé.

Initié pour la première fois en 2017 par le ministère des PME et de l'Artisanat, le Sameb vise à valoriser le bois, ses métiers et ses produits ; à revivifier la filière bois en vue de son inscription dans le processus de diversification de l'économie nationale. Au cours de la manifestation, les artisans congolais exposeront leurs meilleures œuvres ainsi que leur savoir-faire.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION CULTURELLE

« La vie et l'œuvre de De Brazza » bientôt exposées au Brésil

L'annonce a été faite par l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil auprès de la République du Congo, Renato Soares Menezes, au cours de l'audience que lui a accordée la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélianda Ayessa, qui s'est soldée par un échange avec la presse dans l'une des salles du second module de ce haut lieu historique du Congo.

L'exposition consacrée à « La vie et l'œuvre de De Brazza » fait suite à la visite qu'a effectuée récemment Bélianda Ayessa au Brésil. Son séjour de travail s'inscrivait dans le cadre non seulement de visiter ses homologues responsables des musées mais aussi d'aller à la rencontre des pages importantes de l'histoire du Brésil. Cette visite lui a permis aussi de tisser des relations avec les différents musées et les différentes personnes qui l'ont reçue.

« Nous avons été invités par l'ambassade du Brésil à effectuer une mission de travail dans le cadre de ce que nous faisons ici, notamment la gestion d'un site culturel et historique, un lieu de mémoire. Etant donné que le Brésil est un grand pays d'histoire qui a une grande expertise dans la gestion des musées..., c'est dans ce cadre que nous avons pris attache avec l'ambassadeur du Brésil au Congo et avons pu mettre en place une sorte de partenariat qui nous a permis de nous rendre au Brésil, notamment dans les villes de Brasilia et Rio de Janeiro », a expliqué la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, au cours de l'échange avec la presse.

Pour sa part, le diplomate brésilien a annoncé qu'en prélude à la tenue de cette exposition, la responsable de l'institut brésilien des musées (IBM), Fernanda Castro, et des responsables des musées de l'histoire nationale de Rio de

Janeiro et du musée de la République du Brésil vont séjourner à Brazzaville. Ils auront des séances de travail au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. « Je suis très content d'écouter Bélianda Ayessa, ce qu'elle a dit, l'appréciation qu'elle a faite, comment est-ce qu'elle a été reçue, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a pu connaître et je crois que cela a été un grand succès. Les autorités brésiliennes ont été ravies de connaître et d'accueillir Bélianda Ayessa et la délégation qui l'accompagnait au Brésil », s'est réjoui le diplomate brésilien.

L'expérience du Brésil avec ses quatre mille musées est plus attendue

Renato Soares Menezes a fait également savoir qu'après la visite des responsables de l'IBM, Bélianda Ayessa sera de nouveau invitée au Brésil afin d'explorer les musées d'autres villes de ce pays et surtout pour assister à l'exposition sur « La vie et l'œuvre de de Brazza », à Rio de Janeiro. « Le Brésil regorge plus de quatre mille musées publics et chaque musée a ses spécificités. Certes, nous avons des choses à enseigner au Congo, mais le Congo a aussi des choses à nous enseigner. C'est, d'ailleurs, la base de la diplomatie, celle de connaître les peuples pour qu'on puisse avancer sur d'autres aspects. La prochaine étape, c'est de voir des Brésiliens venir au Congo et après, Bélianda Ayessa sera de



L'ambassadeur du Brésil échangeant avec la directrice du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/Adiac

nouvellement invitée au Brésil sur d'autres villes comme Sao Paulo, Salvador de Baya, ... », a souligné le diplomate brésilien.

Enfin, pour la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, au-delà des visites et des échanges (puisque ils ont visité plus de 245 000 objets authentiques du musée national de l'histoire de Rio de Janeiro), son institution a pu obtenir la formation dans la gestion de la chose

culturelle (des musées, de la mémoire, ...). Dans ce musée, il leur a été conté aussi l'histoire du Congo. « J'exprime ici ma satisfaction de dire que notre séjour au Brésil n'a pas été une simple promenade. Nous sommes allés, nous avons vu, nous avons constaté. C'est cela aussi le renforcement des partenariats, des relations entre les pays, cela se fait aussi autour des rencontres. La balle est dans notre

camp. Nous allons devoir faire les choses à court, moyen et long terme. A court terme, nous allons commencer à préparer l'arrivée de nos homologues du Brésil pour Brazzaville. Nous avons beaucoup à apprendre et nous attendons beaucoup du Brésil pour son expérience, son expertise. Ceci fait, le mémorial va gagner en épaisseur, en visibilité », a conclu Bélianda Ayessa.

Bruno Okokana

INTERVIEW

Ma Fulin : « Le statut de Taïwan est sans ambiguïté »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, Ma Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, éclaire l'opinion sur la question de Taïwan au regard des interprétations qui l'entourent et de l'intérêt qu'elle suscite. Pour le diplomate chinois, les faits sont connus et la réalité parle d'elle-même.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): La question sur Taïwan alimente de plus en plus une polémique au plan international concernant son appartenance ou non à la Chine. Qu'en dites-vous ?

Ma Fulin (M.F.): Ces derniers temps, nos échanges avec des amis congolais nous révèlent de vifs intérêts de la population congolaise sur l'origine, la situation actuelle et l'ingérence extérieure de la question de Taïwan. Face aux différentes interprétations faites à ce sujet, il sied de clarifier l'opinion congolaise et internationale sur les faits et réalités afin de distinguer le vrai du faux. Sur le plan juridique, la véritable réalité dans le détroit de Taïwan peut être perçue sur différents volets.

Il faut rappeler que Taïwan fait partie intégrante du territoire chinois. La souveraineté de la Chine à propos de Taïwan relève entièrement des affaires intérieures, car les deux rives du détroit de Taïwan appartiennent à la même Chine. Le gouvernement chinois est l'unique et légal représentant de l'ensemble du territoire chinois.

L.D.B. : En tant qu'ambassadeur au Congo, comment les autorités de ce pays apprécient-elles le principe d'une seule Chine ?

M.F. : Le soutien au principe d'une seule Chine a une base solide dans la société congolaise. La partie congolaise voit clairement ceux qui tirent les ficelles en coulisses en vue de contenir la Chine en utilisant Taïwan. La



L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin/Adiac

position du Congo sur la question de Taïwan est toujours claire et sans ambiguïté. Nous sommes convaincus que le gouvernement et le peuple congolais, dans l'esprit de l'amitié sino-congolaise et dans l'objectif de défendre la justice internationale, poursuivront la politique d'une seule Chine et soutiendront fermement le peuple chinois dans ses efforts visant à sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale.

L.D.B. : Qu'est-ce qui justifie l'opposition séparatiste

des deux rives du détroit de Taïwan ?

M.F. : Je précise que l'opposition et la séparation des deux rives du détroit de Taïwan sont léguées par la guerre civile chinoise aggravée par l'ingérence extérieure. Il faut savoir que Taïwan appartient à la Chine depuis l'antiquité et que ses autorités ne sont qu'un pouvoir régional rebelle qui s'affronte au gouvernement central légal depuis 1949. En 1895, le Japon a envahi et colonisé Taïwan, mais dès la victoire remportée après

la grande guerre de résistance en 1945 contre l'agression japonaise, la Chine a repris Taïwan de facto et de jure, en témoigne la déclaration du Caire et celle de Potsdam.

Peu de temps après la guerre anti-japonaise, une guerre civile a éclaté entre le Parti nationaliste chinois Kuomintang et le Parti communiste chinois, qui s'était soldée par le triomphe de ce dernier et a donné naissance à la République populaire de Chine, le 1er octobre 1949. D'ailleurs, en 1971, la résolution 2758 de

l'Assemblée générale des Nations unies a complètement résolu la question de la représentation de l'ensemble de la Chine au sein des Nations unies et des institutions internationales. Ce texte confirme explicitement la légitimité du gouvernement de la République populaire de Chine et réitère qu'il n'existe pas « deux Chine » ou « une Chine, un Taïwan » dans le monde.

L.D.B. : Estimez-vous que cette norme fondamentale ou consensus universel n'est pas aujourd'hui reconnue par certains États membres des Nations unies ?

M.F. : Sur la base du principe d'une seule Chine, la Chine a établi des relations diplomatiques avec plus de 180 pays dont le Congo. Taïwan est une région de Chine. La résolution de cette question est une affaire purement chinoise qui ne pourra être traitée que par les Chinois eux-mêmes et qu'aucun pays étranger n'a le droit d'y intervenir.

Le gouvernement chinois présente toute sa sincérité et ne ménage aucun effort pour une réunification pacifique, mais ne promet jamais de renoncer à l'usage de la force et se réserve la possibilité de prendre toutes les mesures nécessaires. Cette dernière option cible seulement l'ingérence des forces extérieures, le très petit nombre de séparatistes visant l'indépendance de Taïwan ainsi que leurs activités sécessionnistes. Elle ne cible en aucun cas la majorité des compatriotes taïwanais.

Les Dépêches de Brazzaville

SOMALIE

Le Pam appelle à un plan d'action en cinq volets

La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Cindy McCain, a appelé, jeudi dernier, à un plan d'action en cinq volets pour répondre à la situation d'urgence de plus en plus grave et préoccupante en Somalie.

Cindy McCain a demandé à tous les États membres des Nations unies de contribuer au plan de réponse humanitaire pour la Somalie, qui est largement sous-financé. Le PAM est contraint de réduire ses programmes d'aide vitale, au moment même où ils sont le plus nécessaires, a-t-elle déclaré au Conseil de sécurité lors d'une réunion d'information.

«En décembre 2022, nous avons pu apporter une aide alimentaire à 4,7 millions de personnes par mois, un nombre re-

cord, grâce aux efforts déployés par les donateurs pour stopper la famine. Mais à la fin du mois d'avril 2023, nous avons dû réduire notre capacité d'intervention et la porter à 3 millions de personnes par mois. Si des fonds ne sont pas immédiatement débloqués, nous devons à nouveau réduire nos listes de distribution en juillet, et apporter notre aide à seulement 1,8 million de personnes par mois», a-t-elle expliqué. «Cela représente près de 3 millions de femmes,

d'enfants et d'hommes qui se verront refuser l'aide dont ils ont désespérément besoin, simplement parce que nous n'avons pas les fonds nécessaires pour les nourrir», a prévenu la directrice exécutive du PAM.

Dans son exposé, Catriona Laing, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie, a dit au Conseil de sécurité que le plan d'intervention humanitaire des Nations unies pour la Soma-

lie en 2023 a besoin de plus de 2,6 milliards de dollars américains. A mi-parcours, le plan est financé à moins de 30 %.

Selon Cindy McCain, la Somalie a échappé à la catastrophe de la famine en 2022 parce que la communauté internationale a vu les signaux d'alarme passer au rouge et s'est empressée de réagir. Les donateurs ont financé une augmentation sans précédent de l'aide humanitaire. Mais aujourd'hui, on risque de perdre les précieux acquis de l'année dernière.

Xinhua



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Associé (e) au programme

Niveau : GS-7

Numéro du poste :

00011194

Lieu d'affectation :

Brazzaville, Congo

Type de contrat :

Fixed - Term

Durée Déterminée / Temporaire :

Durée déterminée

Rotationnel / Non Rotationnel : Non Rotationnel

Durée :

Un an (renouvelable)

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISANTS DU CONGO BRAZZAVILLE.

Date de clôture le 01 juillet 2023 à 04 heures 59 minutes New York - Eastern Time

Le Poste

L'associé(e) au Programme appuie la conception, la planification et la gestion du programme pays de l'UNFPA en gérant les données, en fournissant un soutien logistique, en contrôlant la mise en œuvre des projets et en assurant le suivi des recommandations.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe du Représentant Assistant.

Comment faire la différence :

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs des situations d'urgence et en récupérant les gains perdus à cause de celles-ci.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidat(e)s qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidat(e)s transparent(e)s, exceptionnel(le)s dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Objectif du Poste :

L'associé(e) au programme jouera un rôle déterminant en facilitant la mise en œuvre du programme pays et des projets de l'UNFPA, en appuyant la conception, la planification et la gestion dans les domaines de la population et du développement, de la santé reproductive et de l'égalité de sexes, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

Il/elle appliquera les procédures et systèmes établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés et en veillant au respect des procédures.

Il/Elle sera responsable de :

-Participer à l'identification et à la formulation du programme de pays et des projets qui le composent, en compilant et en analysant les informations relatives au rôle de l'UNFPA dans le pays, en appuyant l'élaboration des documents de projet et des plans de travail et en préparant des tableaux et des données statistiques.

-Soutenir l'évaluation des activités des projets et des programmes, en établissant et en mettant en application des mécanismes d'évaluation systématiques de l'atteinte des résultats et en suggérant des mesures correctives, le cas échéant ; effectuer des visites sur le terrain ; participer à des réunions d'examen et à des missions d'évaluation, et préparer des contributions régulières aux rapports d'état et d'avancement.

-Appuyer la mise en œuvre régulière des projets assignés, en coordination avec la contrepartie nationale et le personnel de projets, suivre la fourniture des contributions aux projets et faciliter la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux visites de terrain.

Fournir un soutien logistique aux projets en coordonnant la préparation et l'organisation des réunions, des ateliers et des événements liés aux projets. Accompagner le personnel des projets et les collègues du bureau sur l'exécution nationale et les politiques et procédures du programme.

-Soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources du bureau de pays de l'UNFPA, en établissant et en entretenant un réseau de contacts avec les donateurs et le public. Contribuer à l'organisation et à la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information du public, y compris la préparation de documents d'information pertinents pour ces événements.

-Contribuer à la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances afin de recueillir les enseignements tirés et les meilleures pratiques, en les partageant avec la direction pour la planification future.

-Soutenir la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, les supports logistiques et le contrôle de l'exécution du projet conformément aux recommandations, en étroite relation avec le sous-programme Suivi et Evaluation du bureau.

-Contribuer à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, santé de la reproduction, de l'égalité de sexes, ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

-Faciliter l'exécution des programmes et des projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures.

-Maintenir les rapports de collaboration avec toutes les équipes du programme et des projets. Préparer et faire le suivi des courriers en rapport avec le Programme.

-Exécuter toute autre tâche professionnelle demandée par le superviseur ou le Représentant.

Qualifications et Expérience :

Education :

Être titulaire d'une licence dans le domaine des sciences sociales (santé, population, droit, sociologie, démographie, etc.) ou domaines analogues.

Compétences Requises :

-Avoir 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de programmes / projets dans le secteur public ou privé.

-Avoir un esprit d'équipe et la capacité d'apprendre, à se former, et à faire preuve d'initiative.

-Être capable de travailler sous pression.

-Bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.) et des systèmes informatiques de gestion d'entreprise.

Langues :

La maîtrise du Français, oral et écrit, et la capacité de travail en Anglais sont requises. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est un atout.

Autres :

-Une expérience antérieure au sein du Système des Nations-Unies est un atout.

-La nationalité Congolaise (République du Congo) est requise pour ce poste.

Compétences requises :

Valeurs :

•Être un modèle d'intégrité

•Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies

•Être ouvert à la diversité culturelle

•Être ouvert au changement

Compétences fonctionnelles :

-Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques

-Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques

-Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats

-Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats

Compétences de base :

•Atteindre les résultats

•Avoir le sens des responsabilités

•Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires

•Mener une réflexion analytique et stratégique

•Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations

•Communiquer de façon percutante

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien : https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/10590

Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

SOMMET DE PARIS

Nécessité de restructurer le système financier mondial

Représentant le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a exprimé les inquiétudes de la République démocratique du Congo (RDC) lors du sommet pour un nouveau pacte financier mondiale. 80 ans après l'Accord qui a donné naissance aux institutions de Bretton Woods, le gouvernement a déploré un système « très lourd » et inefficace face aux nouveaux enjeux et défis de développement.

Durant deux jours, soit les 22 et 23 juin, une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement des pays en développement a répondu à l'invitation de la France pour réfléchir sur un nouvel ordre financier mondial. Pour cet événement de grande portée économique et financière, la RDC était bien représentée. C'est l'un des sommets où Kinshasa a tenu vraiment à parler des nouveaux enjeux de développement pour les pays africains.

En revendiquant son titre de « pays solution », la RDC met en exergue ses potentialités : 60 % du bassin du Congo en terme de forêts, 10 % d'eaux douces mondiales, 52 % d'eaux douces au niveau africain, etc. « C'est ce que nous représentons, sans compter nos tourbières et nos forêts de Miombo, que nous partageons au niveau de la SADC », a expliqué Sama Lukonde. Cet apport consistant dans les domaines forestier et énergétique, sans oublier les métaux de transition énergétique, fait du pays un acteur majeur. « Partout où on parle des questions climatiques, la RDC doit toujours être présente », a-t-il poursuivi. Grâce à ses forêts, ses



Sommet pour un nouveau pacte financier mondial lors de la clôture, Paris Palais Brongniart, 23 juin 2023DR

tourbières et ses mangroves, le pays peut capter jusqu'à 3 % des gaz à effet de serre qui sont émis. Et, de fait, le crédit carbone doit profiter également à la population congolaise.

Outre une place stratégique dans les négociations internationales sur les questions climatiques, le gouvernement s'est prononcé aussi sur les réformes proposées pour assouplir et rendre efficace

le système financier mondial, à travers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Pour l'Afrique, y compris la RDC, les défis arrêtés à l'époque de la création des institutions de Bretton Woods, notamment l'accès à l'eau, à l'électricité et à différents projets, n'ont pas donné les résultats escomptés. « On se rend compte que le système est trop lourd. Beaucoup de procédures

et des notations qui doivent toujours s'ensuivre sur chaque projet et qui finalement ont rendu le système inefficace », a déploré le Premier ministre. En somme, la cible n'a pas été atteinte et une révision du système s'impose. « Nous avons obtenu qu'il faut une réflexion qui doit être menée par tout le monde pour restructurer les deux institutions », a-t-il assuré.

Dans le nouveau système, il faut privilégier les partenariats, avec des investissements privés. « Les pays se disent aujourd'hui, maintenant nous sommes conscients de nos problèmes, il faudrait que nous puissions revenir dans notre souveraineté en termes de choix des projets », a dit Jean-Michel Sama Lukonde.

Laurent Essolomwa

KONGO CENTRAL

Jean Claude Vuemba démissionne de la présidence de l'Assemblée provinciale

Un vent malsain de déstabilisation déferle, depuis quelques semaines, dans les Assemblées provinciales de Kinshasa et du Kongo central en proie à des frondes parlementaires visant leurs présidents respectifs poussés, bien malgré eux, à la porte de sortie.

Si dans la ville-province de Kinshasa la motion de déchéance initiée contre le président Godé Mpoyi tarde à produire ses effets car n'ayant pas encore été soumise au vote suite à l'absence du concerné, au Kongo central, c'est un tout autre scénario. Les informations en provenance de Matadi, le chef-lieu de la province, indiquent que la fronde orchestrée contre Jean Claude Vuemba a fini par avoir eu raison de ce dernier.

Le président de l'Assemblée provinciale du Kongo central, qui faisait déjà l'objet d'une pétition de retrait de confiance signée par trente de ses collègues députés provinciaux, s'est finalement dé-

cidé de démissionner de son poste. Jean Claude Vuemba s'est présenté, le 23 juin, à la questure de cet organe délibérant pour y déposer officiellement sa démission. Dans sa lettre y relative, l'élu de Kasangulu récuse la démarche amorcée par les initiateurs de la pétition visant sa déchéance, « sans aucun respect des textes légaux régissant la fonctionnement de notre Assemblée provinciale ».

En conflit ouvert avec ce groupe de députés provinciaux, il a cru bon de sauver son honneur en sortant par la grande porte. « Durant toute ma vie, je me suis battu avec abnégation, détermination et constance

pour le pluralisme et la démocratie (...) J'ai servi avec amour et patriotisme notre province, le Kongo central. J'ai restauré la paix sociale et la sérénité que personne n'ignore », a-t-il écrit dans sa lettre. Il estime, par ailleurs, que la « fronde non justifiée » menée à son encontre crée un climat malsain qui l'empêche de remplir dorénavant ses tâches de président de l'Assemblée provinciale.

Et comme pour lier la parole à l'acte, Jean Claude Vuemba aurait remis à la questure, devant témoins, le marteau de commandement, les clés de contact du véhicule de fonction, les micros et autres biens appartenant



Jean Claude Vuemba

à l'Assemblée provinciale. D'après certaines indiscretions, le désormais président honoraire de l'Assemblée provinciale du Kongo central serait victime de ses bonnes relations avec Moïse Katumbi, aujourd'hui en disgrâce

vis-à-vis du pouvoir en place. Le fait d'évoluer en marge de l'Union sacrée pour la nation, famille politique du chef de l'Etat, dont il n'a jamais signé la Charte d'adhésion, n'aura pas non plus plaidé en sa faveur...

Alain Diasso

ARTAC

La 8^e session ordinaire de la conférence des régulateurs tenue à Kinshasa

Lancées le 22 juin par le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Augustin Kibassa, les assises dont l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) a été l'hôte ont mobilisé l'attention de l'assistance sur la table traitant des enjeux, défis et perspectives de l'« Autonomisation des agences de régulation des Télécoms ».

Le ministre Augustin Kibassa a soutenu la nécessité pour les régulateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale de «collaborer pour développer et harmoniser» les «cadres réglementaires pour favoriser et développer» le «marché commun de la sous-région». Les travaux articulés autour de deux tables rondes ont été circonscrits, a dit le président de l'ARPTC, Christian Katende, dans un cadre de réflexion et d'échange « sur les questions pertinentes de l'avenir de la régulation face à ces mutations qui s'opèrent dans le secteur et qui ne laissent pas le régulateur en marge mais au contraire le placent au centre de la réussite de cette transformation numérique ». Ainsi, le régulateur a été appelé « à adopter une nouvelle régulation, à repenser son mode d'intervention à travers les leviers réglementaires pour assurer la concurrence sur le marché du numérique ».

Le président exécutif de l'ARTAC, Louis-Marc Sakala, a renchéri qu'il y sera « question de réexaminer les principes d'indépendance, de transparence, de crédibilité, de flexibilité et de pouvoir coercitif entendu comme instruments de travail afin de garantir l'efficacité et le dynamisme des marchés soumis à une concurrence objective ».

La première table ronde s'est étendue sur l'« Autonomisation des agences de régulation des Télécoms : enjeux, défis et



La photo de famille des autorités et du directoire de l'Artac/DR

perspectives », au travers des appréciations successives de trois intervenants. Jean-Jacques Massima-Landji, représentant pour l'Afrique centrale et Madagascar de l'Union internationale des télécommunications; Jean Célestin Endoke, directeur des Affaires juridiques et internationales de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo; et Houzibe Tcholna, chef de service contentieux de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Tchad ont fait un plaidoyer commun. Il en est ressorti que l'autonomisation doit se faire dans le respect des prérogatives des uns des autres. A savoir que régulateur, ministère, opérateurs et

consommateurs doivent s'en tenir pour faire face aux mutations de l'écosystème des télécommunications.

Il a été prôné une régulation collaborative face aux enjeux liés au développement des télécommunications, appelant à une adaptation continue dans la pensée que le processus requiert une transformation et un changement adaptés. L'autonomisation et l'indépendance des autorités de régulation n'étant pas possibles sans ressources, l'autonomie financière de l'Artac est envisagée sans la mainmise de la tutelle gouvernementale. Car, a dit d'expérience le régulateur sénégalais, en l'occurrence le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommu-

nications et des postes, Abdou Karim Sall, « sous tutelle gouvernementale, l'autonomie et l'indépendance ne sont pas garanties ».

Refuser toute ingérence des autorités publiques

Présenté comme un cas d'école, l'écosystème sénégalais veut que le ministère en charge du secteur s'occupe de la réglementation et que la régulation revienne à l'autorité de régulation. Cette dernière doit refuser toute ingérence des autorités publiques sur ses décisions si elle veut garantir son indépendance. De surcroît, elle ne doit pas dépendre du budget de l'Etat pour son autonomie financière. La taxe de régulation payée par les opé-

rateurs constitue l'une de ses premières ressources, après les différentes redevances.

Par ailleurs, la secrétaire permanente de l'Artac, Bernice Otye Edande, a dressé le bilan de l'exercice 2022 à juin 2023. Rappelons que l'Artac a vu le jour le 15 juin 2004 et compte huit pays membres. Œuvrer pour l'intégration progressive des mécanismes de régulation des marchés des télécommunications dans la sous-région est un objectif crucial. L'Artac constitue en soi une plate-forme d'échange, d'harmonisation des points de vue, de formations et d'entraides visant à relever les défis de la sous-région dans le secteur des télécommunications.

Nioni Masela

KASAÏ-CENTRAL

Lancement des travaux de lutte antiérosive à Kananga

Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a lancé, le 23 juin, à Kananga, chef-lieu de la province du Kasai-Central, les travaux de lutte contre les érosions qui menacent cette ville, quelques heures après sa descente à l'aéroport national de Lungandu.

La cérémonie s'est déroulée sur le site de la gare de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), à l'entrée du quartier d'affaires, devant des milliers de personnes. Les travaux qui viennent d'être lancés entrent dans le cadre du Projet d'urgence pour la résilience urbaine de Kananga (Puruk). Ils sont financés par la Banque mondiale à hauteur de cent millions de dollars américains et concernent, dans un premier temps, les sites de la SNCC, de la Monusco et du PK 706 qui menacent de détruire les habi-

tations et les infrastructures de la ville.

Selon le chronogramme, ces travaux dureront sept mois. Les ouvrages seront exécutés par l'Office des voiries et drainage (OVD), sous la supervision du ministère de l'Urbanisme et Habitat. Il s'agit des travaux d'urgence qui visent à sauver la ville de Kananga et toute la province du Kasai-Central d'un éventuel enclavement total en cas de coupure de la route nationale 1 et de la voie ferrée qui mène vers le Grand Katanga. À en croire le responsable provincial



Félix Tshisekedi donne le go des travaux de lutte antiérosive à Kananga/DR

de l'OVD, les travaux consistent précisément en la construction de gros collecteurs, la stabilisation des talus et la plantation

des plantes anti-érosives. À noter que le financement du Puruk s'ajoute à plusieurs autres projets d'intérêt communau-

taire financés par le groupe de la Banque mondiale dans l'espace Grand Kasai.

Alain Diasso

DISPARITION

Célestin Mpoua n'est plus

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a annoncé, le 19 juin, le décès de l'un des grands acteurs de ce sport, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, Célestin Mpoua. Très connu sur la scène africaine, il a fait ses œuvres dans plusieurs clubs et pays en qualité d'entraîneur.

Après un long moment de maladie, l'ancien Diable rouge, ancien entraîneur d'Asel, d'Inter-club, de Héritage de la République démocratique du Congo (RDC), de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) puis des Diabes rouges du Congo et des Léopards de la RDC vient de tirer sa révérence au CHU-B.

A son actif, il a élevé le niveau de plusieurs équipes lors des compétitions continentales, notamment avec la sélection des Léopards de la RDC des moins de 18 ans qui ont joué la finale de la Coupe d'Afrique des na-



tions 2013 puis terminé 3e en 2015. Sous lui, Asel et la DGSP ont joué et terminé 3e à la Ligue des champions, respectivement en 2016 et en 2019.

Rude Ngoma

CONTREPERFORMANCES DES DIABLES ROUGES

Hugues Ngouélondélé charge la Fécofoot

Interpellé le 22 juin à la représentation nationale sur les contre-performances de l'équipe nationale de football, les relations entre le ministère et les acteurs du football ainsi que sur la politique mise en place de détection des talents, le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, n'a pas ménagé la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Répondant à certaines préoccupations du député Guy Patrick Gonzia, auteur de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le ministre Hugues Ngouélondélé est revenu sur la complexité des relations qu'il entretient avec l'instance dirigeante du football congolais. « Les relations entre le ministère dont j'ai la charge et la Fécofoot ne sont pas difficiles mais très complexes. L'organisation du football est du ressort de la fédération, le ministère donne délégation à la Fécofoot pour s'occuper du football. Lorsqu'il s'agit de convoquer les joueurs, la fédération envoie des informations au ministère qui, après achat de billets, les transmet à la fédération. Une fois les joueurs arrivés, ils s'entraînent sous le regard de la fédération. Le classement, nous ne nous ingérons pas, nous observons, malheureusement lorsque cela se passe mal, on accuse le ministre », a avoué le ministre devant les députés.

Quant au contrat du sélectionneur national, Paul Put, qui a pris fin le 16 juin dernier, le ministre a annoncé la signature d'un avenant lui permettant de poursuivre la mission de qualification de l'équipe nationale jusqu'à la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévue en septembre prochain. Pour le seconder, un contrat a été conclu avec un entraîneur de nationalité congolaise, Isaac Ngata.

S'agissant de la politique mise en place pour rehausser le niveau du football congolais, le ministre a rappelé que le département des Sports a engagé des réformes importantes à travers la loi portant code du sport en cours de promulgation. « Elle prévoit un certain nombre de dispositions dont la mise en oeuvre contribuera à rehausser le niveau de notre sport, toutes disciplines confondues. Les contrats d'objectifs et de performances entre l'Etat et les fédérations sportives nationales pour la réalisation des projets pluri annuels permettant le développement des disciplines sportives dont le football. La quête des lettres de noblesse de notre sport nous conduit à accorder une place fondamentale à la formation. Il est établi que les pays qui ont accordé une place importante à la formation des athlètes ont été récompensés au cours des compétitions. Nous pouvons citer l'exemple de notre pays en 2005 par la création du Centre national de football et l'internement des Diabes rouges qui a permis de remporter la CAN juniors 2007. Il en est de même pour le Maroc qui, tout récemment, a obtenu des résultats impressionnants suite au travail accompli par le Centre de formation Mohamed VI », a souligné Hugues Ngouélondélé.

La suspension de la prime de présence en équipe nationale confirmée. Annonçant la création d'un Centre départemental de formation de football à Pointe-Noire, il a rappelé que la détection des talents est une mission dévolue aux fédérations sportives nationales. Ces dernières sont notamment chargées d'assurer la détection, la formation et le perfectionnement de leur encadrement technique. « Toutefois, pour renforcer la détection des talents, il a été mis en place dans nos services une cellule de détection des sportifs locaux et de la diaspora », a-t-il poursuivi.

Il a également informé officiellement la représentation nationale de la suspension de la prime de présence en équipe nationale. En effet, les athlètes convoqués percevront désormais des frais de mission au lieu de la prime de présence qui était, a-t-il expliqué, sans base juridique. « Il sied de rappeler que les joueurs convoqués en sélection nationale perçoivent des primes dont les montants sont conséquents. Il s'agit notamment de la prime de match nul, de victoire et de qualification. Une prime de présence a également existé. Mais le constat a montré que cette prime n'a pas permis à notre football d'être ni plus compétitif, ni plus performant. C'est pourquoi le ministre des Sports a procédé à la suspension de cette prime évaluée à deux millions FCFA (3 000 euros). Au niveau de la fédération, cette prime a été appelée dime. Le refus de certains joueurs de la diaspora de venir jouer le match contre le Mali est du au fait que la dime ne passait plus », a-t-il détaillé.

Faisant la synthèse des travaux, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubwa, a suggéré l'organisation des états généraux du football afin de trouver les voies de sortie de la crise qui a trop duré. « Il faut faire du football une affaire nationale. Ce ping-pong entre le ministre et la fédération n'est pas de bon temps. Clarifiez les choses entre vous et la fédération. Vous avez fait des réformes certes, mais je commence à me demander s'il n'est pas utile d'aller vers une grande messe de football de type états généraux de football, parce que le mal que connaît notre football n'a que trop duré », a-t-il recommandé.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE VACANCE DE POSTES EXTERNES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède aux recrutements suivants pour une durée de 12 mois renouvelable :

Titre du Poste :	Assistant Administratif (JR2321598)
Catégorie :	Services Généraux, G4
Lieu d'affectation :	Betou, Congo
Titre du Poste :	Agent d'approvisionnement adjoint (JR2321595)
Catégorie :	Services Généraux, G5
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Titre du Poste :	Assistant aux approvisionnements (JR2321593)
Catégorie :	Services Généraux, G4
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Titre du Poste :	Associé de sécurité sur le terrain (JR2321783)
Catégorie :	Services Généraux, G6
Lieu d'affectation :	Gamboma, Congo
Titre du Poste :	Assistant principal en TIC (JR2321845)
Catégorie :	Services Généraux, G5
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Titre du Poste :	Associé aux Ressources Humaines (JR2321843)
Catégorie :	Services Généraux, G6
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Titre du Poste :	Chauffeur (JR2321842)
Catégorie :	Services Généraux, G2
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Titre du Poste :	Chauffeur/Pinassier (JR2321805)
Catégorie :	Services Généraux, G2
Lieu d'affectation :	Gamboma, Congo
Titre du Poste :	Government Liaison Associate (JR2318270)
Catégorie :	Services Généraux, G6
Lieu d'affectation :	Brazzaville, Congo
Durée :	Jusqu'au 31 décembre 2023



COMMENT POSTULER

Les candidats externes intéressés sont invités à postuler via le site web des carrières du HCR

<https://unhcr.wd3.myworkdayjobs.com/fr-FR/External>

Date limite : 04 juillet à minuit (heure de Genève).

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les trompettes, les balafons et les tambours Djembés ont résonné

La fête de la musique a été belle, le 21 juin, à Pointe-Noire, grâce aux musiciens et groupes qui ont bien voulu donner suite à la demande du restaurant La Pyramide situé à la Côte sauvage. Des chansons rythmées des groupes comme Conquering Lions, Show-Africa, les Players et Kimvouka tradition ont fait danser l'ensemble des spectateurs.

Le programme de la fête était riche en styles musicaux tout le long de la soirée, de la musique traditionnelle à la rumba, du jazz au classique, du salsa au reggae. Le top a été donné par une déambulation de balafons et de Djembés du groupe traditionnel Kimvouka. Les membres de cet ensemble ont chanté fort comme le son de leurs tambours, interprétant des chansons mythiques rappelant ce côté traditionnel qui est enfoui en chaque Africain.

Ensuite, le groupe Show Africa est monté sur scène pour interpréter des musiques aux mélodies troublantes et aux paroles puissantes, consolant ainsi les spectateurs de la

perte de sens et de pureté du monde actuel. Sa prestation a été parsemée d'émotion et d'énergie, offrant une expérience musicale mémorable embarquant ainsi le public dans une nuit pleine d'amour, d'émotion et de bonheur.

Après cette prestation qui a mis tout le monde d'accord, le tour est venu au groupe Les players de livrer un concert bariolé de poésie, de douceur, de fraîcheur et de rire. Mêlant à la fois le jazz au blues, le tout dans un style parfaitement harmonisé par le piano, le saxophone et le violon, ses artistes ont à leur manière produit une musique simple, rythmique et métissée pour le



Patrick Bikoumou et son groupe Conquering Lions/Adiac

bonheur du public.

Le clou de la soirée a été sans conteste donné par le groupe de reggae Conquering Lions, transcendant la souffrance dans une ode à la vie, à l'amour et à la beauté. Ce groupe devenu emblématique au fur et à mesure a envoûté des générations de fans grâce à ses mélodies envoûtantes et ses prestations scéniques époustouflantes.

Lors de cette soirée, Conquering Lions a une fois de plus

offert à ses fans un spectacle inoubliable qui leur a transporté au firmament à travers différents univers musicaux où se mêlent des succès intemporels tels que « hâna mbongo ». En effet, chaque concert de ce groupe promet une expérience unique où les amoureux de la musique reggae peuvent profiter des tubes les plus populaires. Composé d'artistes talentueux, ce groupe a offert une expérience mémorable. Assister à un de ses concerts,

c'est avoir la garantie d'une soirée inoubliable, remplie de rythmes entraînants et de moments électrisants qui font danser toute la nuit.

Notons que la fête de la musique a vécu une fois de plus à Pointe-Noire. Les tenanciers du restaurant La Pyramide n'ont pas caché leur satisfaction quant à la qualité des intervenants et surtout l'ambiance générale qui a régné sur place tout au long de la soirée.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouesso, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf : Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MÉMORIAM

En ce 3^e anniversaire (26/06/2023), du rappel à Dieu d'Arthur Wenceslas Opoumba, ses parents, ses frères, sa veuve, ses fils et ses amis se souviennent de lui et imploront la grâce de Dieu pour le repos de son âme.

La marche irrésistible du temps ne pouvait effacer le souvenir et la douleur de ta disparition tragique. En cette date de triste anniversaire, la famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, des messes seront célébrées les 24, 25 et 26 juin en la cathédrale Notre-Dame de Pointe-Noire, en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo à Brazzaville et en la cathédrale Christ-Roi d'Owando.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité.



ECONOMIE ET FINANCES

Le centre d'enrôlement au NIU inauguré

Le centre d'enrôlement au Numéro d'identification unique (NIU) de la ville océane a été officiellement inauguré le 19 juin, en présence du ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye.

Situé au centre-ville dans le premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba, précisément à l'entrée du Port autonome de Pointe-Noire, le centre d'enrôlement au NIU va servir à la fois pour les départements du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza. Il prévoit la production de deux mille cartes par jour aux demandeurs âgés entre 6 ans et plus.

Attribué aux personnes physiques et morales, le NIU est une immatriculation obligatoire pour tout acteur économique (personnes physiques et personnes morales). Il sert de référentiel aux systèmes d'informatisation du ministère de l'Economie et des Finances et, le cas échéant, des autres administrations. Le projet NIU est l'organe chargé de la gestion, du suivi et de l'organisation de l'ensemble des activités y relatives. Il bénéficie de l'autonomie de gestion administrative et financière. Dans son opérationnalisation,



Le siège du centre d'enrôlement / Adiac

il est assisté par une société allemande, Mulbhauer, fournissant le système d'enrôlement et d'émission des cartes NIU.

Dans son mot de circonstance, le ministre de l'Economie et des Finances a signifié que la maîtrise des empreintes digi-

tales à travers les nouvelles technologies a ouvert la voie aux techniques permettant d'identifier avec plus de certitude la population. La carte d'identité biométrique congolaise, a-t-il indiqué, est irréprochable en tout point de vue et l'on doit s'en réjouir.

Pour le ministre, l'idée de doter le Congo d'un centre moderne d'une envergure d'enrôlement au NIU à Pointe-Noire et à Brazzaville a toujours été au centre des priorités de ses différents prédécesseurs à qui il a rendu un vibrant hommage. En effet, dans leur quête de sécuriser les recettes de toute nature et de rationaliser les dépenses publiques, a signifié le ministre, ces derniers ont eu la bonne idée de s'appuyer sur les nouvelles technologies en vue de moderniser les services du ministère des Finances, en particulier ceux pourvoyeurs de recettes, notamment la douane et les impôts.

« Le numéro d'identification unique est obligatoire pour les

transactions ayant pour base l'émission d'une facture de livraison de biens et de prestations de service, la signature de tout type de contrat de prestation de service, la signature de tout acte d'engagement financier ayant la forme de contrat de bon ou lettre de commande, de convention ou de marché public, la signature de tout type de contrat d'assurance, l'ouverture d'un compte bancaire, le transfert de fonds à l'étranger, la souscription d'un abonnement en vue de la fourniture d'eau et de l'électricité, de l'internet et autres », a-t-il signifié.

Pour sa part, Roger Aymar Ondeli, coordonnateur national du projet NIU, a rappelé que pour la ville de Pointe-Noire, le projet a reçu deux instructions du ministre de l'Economie et des Finances, à savoir mettre en place des centres d'enrôlement plus adaptés pour recevoir les usagers et rendre la ville autonome en vue de la production de cette carte.

Séverin Ibara

HUMEUR

L'insalubrité des hôpitaux, un casse-tête persistant !

De plus en plus, la question de l'assainissement de nos hôpitaux se pose avec acuité dans tous les centres urbains. Elle est sur toutes les lèvres des Congolais, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Quand un malade se rend à l'hôpital, c'est pour qu'il soit traité et guéri et non pour être infecté par d'autres microbes.

Malheureusement, rares sont des structures sanitaires qui prennent à bras-le-corps le problème de salubrité de leur environnement. Commençons par regarder à l'intérieur des hôpitaux. Déjà, il y a un manque criant des poubelles et/ou des bacs à ordures. Des coins des hôpitaux et certaines salles abandonnées sont transformés en dépotoirs. Des ordures sont jetées ça et là par des malades, des garde-malades et aussi par le personnel soignant. La chose ne s'arrête pas là. A l'intérieur de ces hôpitaux poussent des herbes au su et au vu des soi-disant services d'hygiène interne. C'est regrettable !

Que dire des sanitaires et des odeurs très polluantes de ces endroits ! Aucun hôpital, excepté une minorité négligeable, n'échappe à cette triste réalité. Des sanitaires sont bouchés depuis belle lurette. Malades et personnel font usage des petits seaux dont le contenu est déversé furtivement dans des coins et recoins. Des excréments et autres pourritures qui embaument l'atmosphère de ces milieux hospitaliers. Dans ces conditions, comment ne pas être atteint d'une autre pathologie si le milieu n'est pas assaini ? Le fait tend à se généraliser et personne ne s'embête.

Quant à l'environnement immédiat, certains hôpitaux n'ont même pas de mur de clôture et s'il y en a, c'est triste à regarder car ils ont totalement perdu leur éclat et présentent des fissures de toutes sortes. Et sur le sol, ces alentours ont par endroit des tas d'immondices invraisemblables. Herbes et arbustes poussent à ciel ouvert, comme si l'opération de salubrité effectuée chaque premier samedi du mois n'est jamais passée par ces lieux. C'est tout de même bizarre comme constat !

A dire vrai, c'est cet environnement insalubre qui appelle moustiques et insectes de toute nature à visiter aux heures tardives les salles d'hospitalisation. Selon des nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la santé, 12,6 millions de personnes sont décédées en 2012 du fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre. L'hôpital devrait alors être le premier milieu où existerait une grande salubrité. Le contraire serait occasionné des infections chez les bien-portants et enfoncer encore des malades dans un état pitoyable.

A bon entendeur, salut !

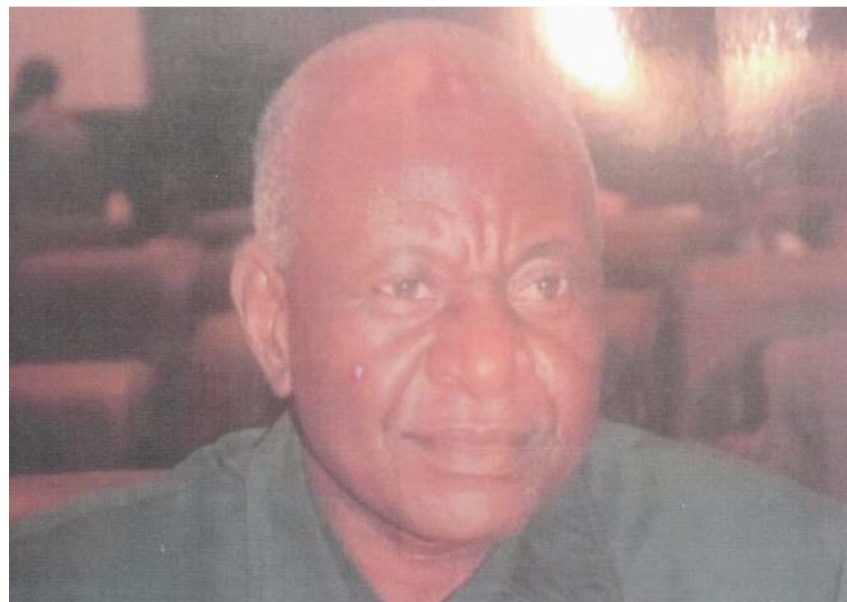
Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mayassi Youngui Naomie, je désire être appelé désormais Mfouka Lemvo Naomie.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition dans un délai de trois mois.

NECROLOGIE



Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de Dominique Mouni, attaché au département des Ressources naturelles, survenu le Jeudi 15 Juin 2023.

La veillée mortuaire se tient au n° 17 de la rue Ngony à Mikalou derrière le PSP Kibéliba.

Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

SOMMET POUR UN NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL

Les travaux se sont achevés sur des ajustements structurels

La rencontre de Paris s'est achevée le 23 juin. L'événement devait notamment répondre aux besoins de financement pour le développement et la lutte contre le réchauffement climatique. Un enjeu qui se chiffre en milliers de milliards de dollars.

En première ligne des engagements qui devaient être pris dans la capitale française, les pays du Sud, les moins responsables du changement climatique mais les plus vulnérables face à ses conséquences.

En clôturant le sommet, le président français, Emmanuel Macron, a salué le résultat de ces deux jours de discussions. «*Nous sommes tous tombés d'accord sur un nouveau consensus pour les peuples et la planète, avec toujours un même objectif : éliminer la pauvreté et préserver la planète*», s'est-il félicité, déclinant une feuille de route avec plusieurs annonces, mais sans grande révolution ; plutôt un «consensus complet» pour «réformer en profondeur» le système financier mondial. Pour la dernière journée de vendredi, une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement était à nouveau au Palais Brongniart dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, le Brésilien Lula et le Saoudien Mohammed ben Salmane, dans une réunion censée concrétiser des idées nées à la dernière COP, en Egypte, avant la prochaine, aux Emirats arabes unis, à la fin de l'année.

En guise de bilan, quelques annonces ont été faites.

La Banque mondiale prévoit ainsi d'intégrer à ses accords avec les pays les plus vulnérables une nouvelle clause de suspension du paiement de la dette en cas de catastrophe.

Le réseau international d'organisations non gouvernementales Climate Action Network a toutefois critiqué un sommet «qui a fait du neuf avec du vieux» et l'idée d'une possible suspension des remboursements «plutôt qu'une annulation complète de la dette». «*Nous sommes favorables à une taxe internationale sur le transport maritime parce que c'est un secteur qui n'est pas taxé*», a aussi dit Emmanuel Macron, qui voudrait voir cette question avancer lors d'une prochaine réunion de l'Organisation maritime internationale. Mais cette question épineuse semble encore loin de faire consensus. «*Si la Chine, les États-Unis et plusieurs pays européens clés qui ont aussi des grandes entreprises impliquées ne nous suivent pas, alors vous mettez une taxe en place mais elle n'a pas d'effet*», a-t-il regretté.

L'inertie de la communauté internationale déplorée

Dans une longue tirade passionnée, le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, pour sa part, a déploré pêle-mêle l'inertie de la communauté internationale en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction des inégalités, ainsi que le protectionnisme des Occidentaux. Il a vertement critiqué les institutions financières internationales. «*Celui qui est riche est toujours riche et celui qui est pauvre est toujours pauvre*», a-t-il rappelé.

Le sommet avait cependant engrangé quelques autres progrès le premier jour. Des pays riches vont ainsi payer le Sénégal pour l'aider à se débarrasser du fioul lourd dans son énergie. La Zambie verra sa dette allégée, une annonce saluée à Lusaka, où les parlementaires ont entonné l'hymne national pour marquer leur joie. Le Fonds monétaire international va, pour sa part, augmenter à 100 milliards de dollars ses financements pour les pays pauvres.

Les ambitions du sommet reposent cependant «*trop sur les investissements privés et assignent un rôle démesuré aux banques multilatérales de développement*», a regretté toutefois Harjeet Singh, de l'immense réseau d'organisations non gouvernementales internationales Climate Action Network. «*C'est ignorer le rôle pivot que les finances publiques doivent jouer*», a-t-il indiqué.

«*La vision de la Banque mondiale doit évoluer*», a concédé Ajay Banga, son président. Il a annoncé notamment la mise en place d'une «assurance-catastrophe» dans les prêts et la possibilité de suspendre la dette d'un pays en cas d'aléas climatiques.

«*La dette est un défi mondial*», a pour sa part admis Janet Yellen, secrétaire du Trésor des États-Unis, qui se félicite des avancées avec la Chine, celle-ci prêtant beaucoup d'argent aux pays en développement en dehors du cadre traditionnel. Elle a annoncé aussi que 200 milliards de dollars de prêts vont être alloués par les banques multilatérales de développement.

Marie Alfred Ngoma

CONGO-BRÉSIL

Denis Sassou N'Guesso et Luiz Inácio Lula da Silva s'entretiennent à Paris

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a rencontré, le 23 juin, à Paris, son homologue brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, en marge du sommet pour un nouveau pacte financier mondial.



Luiz Inácio Lula da Silva et Denis Sassou N'Guesso, Paris, 23 juin 2023./Roland Mbongo

Denis Sassou N'Guesso s'est rendu à l'hôtel où séjourne son homologue brésilien, venu à Paris au sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Entre les deux personnalités, des échanges en quête d'approfondir et de dynamiser les relations sur diverses formes.

Cette préoccupation diplomatique et «amicale» avait déjà été exprimée par l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil au Congo, Renato Soares Menezes, lors de la cérémonie relative à la célébration, à Brazzaville, de la fête nationale marquant le bicentenaire de l'indépendance de son pays.

Il avait rappelé que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies en 1980. Depuis, les visites réciproques réalisées au sommet de l'État ont permis au président Denis Sassou N'Guesso de se rendre au Brésil à deux reprises, et à son homologue brésilien de l'époque d'effectuer une visite de travail au Congo, en 2007.

M.A.N.

RÉFLEXION

Ne nous leurrions pas ...

Le sommet mondial qui s'est tenu à Paris deux jours durant en fin de semaine dernière a marqué, certes, un tournant dans la lutte planétaire contre le dérèglement climatique, dans la remise en ordre de la finance mondiale, dans l'appui des pays riches aux pays pauvres, dans le rééquilibrage de la gouvernance internationale, mais mieux vaut ne pas se faire d'illusion et oser regarder la vérité en face : rien de très concret ne sortira à court et moyen terme des engagements pris solennellement au Palais Brongniart par la quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement présents. Exactement comme cela s'est passé tout au long des dernières décennies avec les différents sommets sur le climat.

D'où cette idée aussi simple que concrète selon laquelle les pays émergents, autrement dit le nouveau Tiers-monde, doivent s'organiser mieux et plus vite pour faire entendre leur voix sur la scène internationale afin de contraindre les pays riches à se mobiliser sérieusement pour éviter les catastrophes que leur égoïsme provoquera inévitablement dans les décennies

à venir si l'on ne le combat pas efficacement dès maintenant. L'enjeu étant vital pour l'ensemble de la communauté humaine dont la survie est clairement menacée aujourd'hui par les atteintes que porte à son environnement la suractivité industrielle des nations riches, les pays émergents doivent impérativement coordonner leurs actions diplomatiques pour accroître leur influence, exactement comme viennent de le dire à Paris le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et le président brésilien, Lula da Silva.

L'Histoire à venir dira si ces simples réflexions de bon sens, formulées de façon plus ou moins discrète par de nombreux dirigeants de l'hémisphère Sud, ont enfin été entendues par les nations riches de l'hémisphère Nord. Mais ce que l'on peut dire sans l'ombre d'un doute aujourd'hui est que l'ère des nobles discours prononcés par les gouvernants américains, européens, russes, chinois, hindous dans les conférences internationales est révolue. Et que, par conséquent, seules des actions précises, concrètes, réalistes permettront de résoudre les problèmes vitaux auxquels

l'espèce humaine se trouve confrontée du fait de la suractivité de ses grandes nations industrielles.

Comme nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, le temps est venu pour la communauté humaine de traduire en actes concrets les mesures qui la mettront à l'abri des catastrophes qui se dessinent et que traduisent dès à présent la dégradation de l'air, la fonte des pôles et des glaciers, la montée brutale des océans, la hausse des températures sur les cinq continents, l'extension de la sécheresse et autres dérives climatiques.

Pour dire la vérité de façon encore plus concrète, le temps du verbe, du noble discours, de la gesticulation diplomatique est révolu. Seules des actions concrètes permettant aux nations jeunes de se développer, de se protéger, de vaincre les inégalités héritées du passé permettront de traduire en actes les nobles idées émises au Palais Brongniart. Et donc de préparer un avenir plus sûr, plus équilibré, plus humain.

Jean-Paul Pigasse